

**Discours du Président du gouvernement  
Philippe GERMAIN**

**Premier Conseil territorial  
de sécurité et de prévention de la délinquance**

Jeudi 4 avril 2019 à la CPS

---

M. le Haut-Commissaire de la République en NC,  
M. le président du Congrès,  
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,  
Messieurs les présidents de provinces,  
Madame la 3<sup>ème</sup> vice-présidente de la province Nord,  
M. le président du CESE,  
M. le président du Sénat Coutumier,  
M. les présidents des aires coutumières,  
M. le procureur de la République,  
M. les présidents des aires coutumières,  
Mon général,  
Mesdames et Messieurs les maires et adjoints aux maires,  
M. le Vice-Recteur,  
M. le directeur de la sécurité publique,  
M.(s) le président du Conseil du dialogue social,

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations œuvrant dans le cadre de la prévention de la délinquance,  
Mesdames et Messieurs les coordonnateurs «prévention de la délinquance» des collectivités et institutions du territoire,  
Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service,  
Mesdames, Messieurs,

Il y a maintenant un peu plus d'un an, le premier plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance était adopté par une large majorité des élus du congrès. Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour en dresser un premier bilan et fixer, le cas échéant, de nouvelles orientations à cette politique pays novatrice, ambitieuse et visionnaire, à bien des égards.

**Novateur**, il a fallu effectivement l'être pour concevoir ce **plan de prévention** destiné à prolonger et accompagner l'action de l'Etat dans la lutte contre la délinquance, en augmentation de 40% sur notre territoire entre 2009 et 2017.

Conscient des enjeux sociaux et sociétaux de ce phénomène qui touche désormais dans leur quotidien tous les Calédoniens, quel que soit leur origine sociale, ethnique ou leur lieu de résidence, le gouvernement a sollicité, dès 2015, le concours d'experts qui se

sont déplacés en Nouvelle-Calédonie : la mission du préfet N'GAHANE, des inspections générales de la police et de la gendarmerie nationale mais aussi celle de Madame Fournier pour la Justice.

Leurs rapports, qui ont mis en lumière la part importante de notre jeunesse parmi les auteurs d'infractions et la trop grande tolérance du corps social Calédonien face à l'alcool, ont été présentés aux élus du congrès le 10 janvier 2017.

Fort de ces recommandations ainsi que des réflexions du Sénat coutumier (Plan Marschall) et des orientations de plusieurs autres plans (Projet éducatif, Plan Do Kamo, NC 2025...), le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ensuite engagé une consultation élargie des institutions, des collectivités du territoire ainsi que de certaines associations impliquées dans la prévention de la délinquance pour bâtir ce projet commun, **adopté le 12 mars 2018 par le Congrès.**

Ce premier « PTSPD » fixe le cadre de la politique de sécurité et de prévention de la délinquance de la Nouvelle-Calédonie **pour les 5 prochaines années (2018-2022)**. Il a vocation à s'appliquer sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Calédonie dans le respect des compétences de l'Etat, des provinces et des communes. Son champ d'intervention est par essence subsidiaire, il n'a pas

vocation à se substituer aux compétences des différents acteurs publics. Car c'est bien là l'esprit du plan, c'est ensemble qu'il faut agir pour être pleinement efficace.

Il faut passer au-delà des clivages politiques afin de mettre en œuvre une véritable politique publique susceptible de produire un impact à court, voire à moyen terme, sur cette délinquance qui gangrène aujourd'hui notre société et conduit nos jeunes à s'écarter du chemin tracé auparavant par les religions et la coutume.

**Ambitieux**, le gouvernement l'a aussi été tant par le nombre des actions portées à travers ce plan, 139 réparties au sein de 4 programmes, que par les objectifs à atteindre d'ici 2022 :

- une baisse significative des chiffres de la délinquance et,
- une modification du comportement des Calédoniens face aux conduites à risque.

-

Deux objectifs certes très ambitieux, mais il convenait de l'être face aux causes protéiformes de cette délinquance et aux enjeux multiples de celle-ci à l'heure où la Nouvelle-Calédonie a rendez-vous avec son Histoire ; et où tout discours démagogique et électoraliste serait de nature à attiser les peurs, radicaliser la pensée à l'origine de toutes les haines.

Et les résultats sont aujourd'hui là comme l'évoquera le Haut-commissaire dans quelques instants, même s'ils sont encore fragiles et doivent s'inscrire dans la durée pour que nous nous en félicitions. Ils nous montrent cependant que cette panoplie d'actions communes n'avait rien d'irréel, d'insurmontable et était ô combien nécessaire.

A ce jour, **72 actions ont été réalisées, 63 sont en cours et 4 seront développées après 2019** ; et ce, grâce notamment au travail des coordonnateurs du Gouvernement, de l'Etat, des provinces, des communes, du Sénat et des aires coutumières qui se sont réunis depuis l'an dernier chaque mois sur des thématiques identifiées.

J'en profite pour les remercier et saluer leur engagement au sein du Conseil restreint de sécurité et de prévention de la délinquance.

Il est vrai que cet investissement a été différent selon les collectivités et c'est un point qu'il conviendra d'aborder cet après-midi pour rendre encore plus efficace cette instance opérationnelle et décliner nos actions de la manière la plus pertinente possible sur chaque territoire.

**Visionnaire** enfin, le gouvernement l'a été en définissant des priorités partagées et se dotant des outils afin d'anticiper au mieux les phénomènes de délinquance, en constante évolution.

En Nouvelle-Calédonie, la délinquance est intimement liée à la consommation d'alcool :

- Les violences subies par les femmes sont 7 fois plus élevées qu'en Métropole et dans la plupart des cas l'alcool en est à l'origine ;
- 80% des crimes et délits sont commis sous son empire ;
- 80 % des accidents mortels sont liés à l'alcool contre 30% seulement en métropole,
- A Nouméa, 50 fois plus de personnes sont interpellées pour ivresse publique et manifeste « IPM » qu'en Métropole...

C'est dire le problème que nous avons avec l'alcool et c'est la raison pour laquelle la lutte contre cette substance dangereuse a constitué notre **première priorité**. Elle s'est traduite par un plan d'actions repris dans le PTSPD, une loi du pays et une délibération relatives à la lutte contre l'alcoolisme.

Là encore, les résultats sont encourageants en 2018 avec une diminution significative des consommations et importations d'alcool, qui a certainement participé au recul des « IPM » à Nouméa, à une baisse des accidents mortels liés à l'alcool.

La **deuxième priorité** portait sur les violences à l'égard des femmes, à l'origine de tant de souffrances. J'ai le plaisir de vous annoncer que, dans ce domaine, de nombreuses actions verront très prochainement le jour : la création d'un dispositif d'aides aux victimes au CHT (« CAUVA ») ; l'extension des horaires de SOS ECOUTE ; la multiplication des lieux d'accueil et d'hébergement des femmes, d'accès au droit dans les provinces ; ou encore le renfort des moyens humains et matériels des forces de l'ordre pour permettre la mise en œuvre de dispositifs et d'unités spécialisées pour lutter contre ces violences. Bref, un arsenal qu'il sera important de coordonner à l'échelle du territoire pour le rendre pleinement efficient en 2019.

La **troisième priorité** concerne plus particulièrement les jeunes et il nous est apparu indispensable de ne pas stigmatiser cette jeunesse en perte de repères.

Le programme « Sport pour tous » est issu de ces réflexions et vise à :

1 – Accompagner les jeunes Calédoniens sur le chemin de la réussite en les inscrivant très tôt dans des parcours sportifs afin de **lutter contre l'oisiveté** et d'éviter ainsi leur basculement dans la délinquance et la consommation excessive d'alcool et de cannabis qui lui sont souvent associés ;

2 – Valoriser et encourager ensuite ces jeunes dans ce qu’ils ont de meilleur à travers la pratique sportive qui constitue un **vecteur universel de valeurs positives** tels que le respect, la solidarité ou le dépassement de soi ;

3 - Enfin ce projet, qui s’inscrit également dans la cadre du plan Do Kamo et du plan stratégique du sport, a pour ambition **d’entretenir et de préserver la santé et la cohésion sociale** de la population Calédonienne.

Ce dispositif, qui vous sera présenté par la DJS, a pour ambition de compter, à terme, un éducateur sportif dans chaque commune, et se veut pérenne par la création de groupements d’employeurs au niveau de chaque province.

La **quatrième et dernière priorité pour 2018** a consisté en la mise en œuvre d’une véritable stratégie de communication destinée à changer les comportements et les mentalités des Calédoniens face aux conduites à risque.

En moins d’un an, le mouvement #ZéroTolérance a investi tous les terrains dans le but de démultiplier les messages de prévention auprès des jeunes, que ce soit sur internet ou lors d’événements de proximité. Les premiers résultats sont très encourageants notamment dans la mobilisation citoyenne qu’a suscitée cette

association, mais ce n'est véritablement qu'à l'aune d'une génération, que nous pourrions mesurer les effets de cette mesure.

Enfin, cette politique pays a un coût qui, je le rappelle, est financé entièrement par l'augmentation des taxes sur l'alcool votée par les élus du Congrès le 27 décembre 2017.

Au total, ce sont plus de 337 millions de francs qui seront engagés en 2019 en soutien de ce plan, dont près de 160 directement versées aux provinces et communes.

\* \* \*

Certains estiment sans doute que les pouvoirs publics sont restés trop longtemps inactifs face à la délinquance.

Ils ont probablement raison d'être exigeants et impatients.

Mais, comme sur tant d'autres sujets, notre gouvernement prend ses responsabilités et s'attaque aux réformes de fond dont la société calédonienne a besoin.

Toutes les mesures que nous avons prises ont été difficiles, car peu populaires et combattues, mais nous avons eu le courage de les prendre et, aujourd'hui, nous enregistrons les premières victoires. Il appartient à chacun d'entre vous de s'emparer de cette politique de prévention de la délinquance, d'utiliser les outils qui ont été mis à votre disposition et faire en sorte désormais de prolonger les actions du « PTSPD » entre collectivité, avec les associations, les coutumiers et les familles.

Je vous remercie toutes et tous de votre engagement dans cette politique pays en 2018 et plus particulièrement les associations qui s'investissent au quotidien.

Il nous faut réinstaurer ce respect et ces valeurs dont manquent bien trop souvent nos jeunes.

Mais n'oublions pas, les enfants ne naissent pas délinquants et les parents ne les éduquent pas à le devenir.